

de nieuwe catalogoog van de palearctische Diptera uit ons land vermeld maar was niet aanwezig in de oude collecties. Dank zij de recente vondst van een mannetje te Nieuwpoort op 29 april 1989, kunnen we deze soort definitief aan onze fauna toevoegen. Het is een soort waarvan de larve in pakketten aangespoeld zeewier leeft.

Het genus *Fucellia* wordt momenteel bij de Anthomyidae geplaatst en niet meer bij de Muscidae. Er komen twee soorten voor in ons land die men ook meestal samen aantreft: *F. maritima* en *F. tergina*. Het zijn de meest algemene soorten van het strand maar worden door de meeste auteurs met mekaar verward. *F. tergina* was nog niet gerapporteerd in ons land en kent een veel grotere verspreiding dan *F. maritima*. Ze komt zelfs in het Middellands zeegebied voor. De *Fucellia*'s zijn bijna het gehele jaar door actief. Tijdens de maand maart 1989 vonden we reeds enkele exemplaren aan onze kust. De larven leven eveneens in aanspoelsel.

#### Literatuur

- DOBSON, T., 1976. - Seaweed flies (Diptera: Coelopidae, etc.) in L. CHENG, *Marine Insects*, Amsterdam. 447-463.
- EGGLISHAW, H., 1960. - Studies on the family Coelopidae (Diptera). *Trans. R. ent. Soc. Lond.* 112: 109-140.
- GOETGHEBUER, M., 1934. - Diptères Némocères de la zone littorale de Belgique. *Bull. Anns Soc. ent. Belg.* 74: 35-48.
- GOETGHEBUER, M., 1942. - Faunule diptérologique des brise-lames. *Bull. Mus. r. Hist. nat. Belg.* 18: 10 pp.
- HENNIG, W., 1937. - Coelopidae in E. LINDNER, *Die Fliegen der palaearktischen Region*. 52: 39 pp.

3. M. N. MAGIS présente la communication suivante.

### Apports à la chorologie des Hyménoptères Symphytes de Belgique et du Grand-Duché de Luxembourg. XIII

par Noël MAGIS

#### 96. *Brachytops flavens* (KLUG) (Tenthredinidae, Selandriinae)

Liège: Bois-de-Breux (FS.81), 10.V.1980, 1 mâle; Brackvenn, val. du Getzbach (KB.91), 28.V.1986, 1 mâle dans les molinies.

Seconde donnée pour la région des Hautes-Fagnes (N. MAGIS, *Bull. Anns Soc. r. belge Ent.*, 116, 1980: 255) mais première mention dans la banlieue liégeoise.

Inféodée aux carex, elle est peu fréquente dans les collections, aussi bien en Belgique

(A. CRÉVECOEUR & P. MARÉCHAL, *Bull. Anns Soc. ent. Belgique*, 78, 1938: 489, sub *Selandria flavens*), qu'au Grand-Duché de Luxembourg (H. CHEVIN & N. SCHNEIDER, *Bull. soc. Nat. luxemb.*, 88, 1988: 105).

J. L. MARCHAL (Etude de communautés d'Hyménoptères Symphytes de Hesbaye (UTM: FS20). Dissertation doct. sciences agron., Gembloux, 1984: 328 et 329) a obtenu plusieurs dizaines d'individus dans des pièges Malaise installés à Walhain-Saint-Paul (MOMQ FS.20). 89 spécimens ont été récoltés dans une magnocaricaie à *Carex acuta* L.; un seul, par contre, dans un verger pâturé, distant d'environ 1.300 m à vol d'oiseau. Apparemment, *B. flavens* ne s'éloigne guère des sites où croissent ses plantes-hôtes. Son comportement casanier aide à comprendre pourquoi l'espèce est aussi mal représentée dans les collections, constituées essentiellement de récoltes obtenues de façon non spécialisée.

#### 97. *Selandria sixii* VOLLENHOVEN (Tenthredinidae, Selandriinae)

Hainaut: Enghien (ES.71), 5.VI.1986, 1 fem.; Luxembourg: Straimont (FR.71), 3.VII.1987, 1 mâle.

Ces deux données complètent l'information précédente (N. MAGIS, *Bull. Anns Soc. r. belge Ent.*, 121, 1985: 165).

Une dizaine de stations sont connues actuellement; relativement isolées les unes des autres, elles sont cependant largement réparties sur l'ensemble du territoire belge.

#### 98. *Strongylogaster filicis* (KLUG) (Tenthredinidae, Selandriinae)

J. PASTEELS (*Bull. Anns Soc. ent. Belgique*, 82, 1946: 144) a enregistré la présence de ce taxon sous son synonyme *Pseudoitaxonus filicis* (KLUG), sur base d'individus trouvés par lui dans la région de Hockai (MOMR GR.19). Il convient de compléter l'image de la chorologie de l'espèce par les renseignements suivants.

Liège: Chaudfontaine (FS.80), 10.VII.1979, 1 mâle dans le contenu d'un piège Malaise; Solwaster (GS.00), 21.VI.1983, 1 mâle dans la strate herbacée d'une chênaie mélangée; Namur: Namur (FR.39), 31.V.1971, 1 fem.; Malonne (FR.28), 18.V.1974, 1 mâle.

Les 5 stations connues actuellement sont exclusivement situées au sud du sillon Sambre-et-Meuse. Très peu fréquente dans l'ensemble de son aire de répartition, *S. filicis* se développe sur la fougère *Pteris aquilinum* (L.) KUHN.

#### 99. *Strongylogaster xanthoceros* (STEPHENS) (Tenthredinidae, Selandriinae)

Aux données publiées sous le n. 63 (N. MAGIS, *Bull. Anns Soc. r. belge Ent.*, 123, 1987: 320), je crois utile d'ajouter les renseignements suivants; ils proviennent, comme les précédents, de l'identification de spécimens innommés, appartenant à la collection P. MARÉCHAL (C.E.L.) ou à celle de la Faculté des Sciences agronomiques de l'Etat à Gembloux.

Liège: Kinkempois (FS.81), 17.V.1942, 1 mâle et Romsée (FS.81), 11.V.1947, 1 fem. (C.E.L.); Luxembourg: Journal (FR.45), 6.VI.1979, 1 fem. en lisière d'un bois résineux; Namur: Namur (FR.39), 30.V.1974, 1 fem.; Petit Fays (FR.42), 10.VI.1969, 1 mâle. Les larves ont aussi *Pt. aquilinum* comme plante-hôte.

Ces données complémentaires portent à 9 le nombre des stations connues à ce jour en

Belgique; Tervuren reste la seule située au nord du sillon mosan.

En même temps que je comptabilisais 9 récoltes et 9 individus de ces deux *Strongylo-gaster*, le dépouillement des mêmes échantillons de collection fournissait 33 exemplaires de *S. lineata* (CHRIST) (= *cingulata* FABRICIUS) total de 31 récoltes indépendantes. Cette dernière espèce est donc très nettement dominante, tant par son extension territoriale que par la densité de ses populations, parfois ponctuellement importante (cf. E. DUBOIS, *Bull. Soc. ent. Belgique*, 2, 1920: 79).

**100. *Heterarthrus microcephalus* (KLUG) (Tenthredinidae, Heterarthrinae)**

*Liège*: Sart-Tilman, lande de Streupas (FS.80), 15.VI.1988, 1 fem., bac jaune en lisière d'une chênaie calcicole.

Espèce citée de St-Pieters-Leeuw (MOMQ ES.82) par J. C. JACOBS (*Anns Soc. ent. Belgique*, 28, 1884, c.r.: XXIV), de Lixhe (MOMR FS.82) par A. CRÉVECOEUR & P. MARÉCHAL, (loc. cit.: 493) ainsi que par J. MULLER (*Le Naturaliste amateur*, 4, 1947: 104) et des environs d'Aalst (MOML ES.74) par L. VERLEYSEN (*Atalanta*, 9, 1981: 98).

La larve mine les feuilles de *Salix* spp.

**101. *Heterarthrus nemoratus* (FALLEN) (Tenthredinidae, Heterarthrinae)**

*Liège*: Sart-Tilman, lande de Streupas (FS.80), 16.VI.1988, 1 fem., bac jaune en lisière d'une chênaie calcicole.

Cette espèce est connue des environs d'Aalst (J. BEQUAERT, *Bot. Jaarb.*, 17, 1912: 43; L. VERLEYSEN, loc. cit.: 98). La larve mine les feuilles de *Betula* spp.

Le piégeage pourrait apporter des éléments susceptibles de préciser plus judicieusement la distribution et la fréquence réelles de ces deux petites espèces difficiles à trouver et, parallèlement, mal représentées dans les collections.

**102. *Caliroa annulipes* (KLUG) (Tenthredinidae, Blennocampinae)**

Malgré la diversité et la multiplicité des stations de ses plantes-hôtes, (H. CHEVIN, *Bull. Soc. ent. France*, 79, 1974: 161), *C. annulipes* reste fort mal représentée dans les collections. Il y a peu, L. VERLEYSEN l'a signalée des environs d'Aalst (*Atalanta*, 9, 1981: 98). En outre, une femelle a été prise le 9.VII.1988 à Clermont-sur-Berwinne (MOMR GS.01) par M. ALDENHOFF, candidat agronome de la Faculté de Gembloux. Il s'agit de la première observation de cette espèce au Pays-de-Herve.

**103. *Caliroa cinxia* (KLUG) (Tenthredinidae, Blennocampinae)**

*Liège*: Angleur, lande de Streupas (MOMR FS.80), 9 et 15.VI.1988, 2 mâles et 5 femelles dans une lande à myrtille récemment incendiée; id., 15.VI.1988, 1 femelle en lisière d'une chênaie calcicole.

Comme l'espèce suivante, *C. cinxia* vit aux dépens des *Quercus*.

**104. *Caliroa varipes* (KLUG) (Tenthredinidae, Blennocampinae)**

J'ai eu l'occasion de rectifier certaines informations attribuées erronément à cette espèce

par mes prédécesseurs (N. MAGIS, *Bull. Anns Soc. r. belge Ent.*, 117, 1981: 217 - note 9).

*C. varipes* n'est pas rare, semble-t-il, sur les collines boisées qui bordent les deux rives de l'Ourthe liégeoise (MOMR FS.80): Embourg (Sept Collines), 9.IX.1986, 1 femelle de la seconde génération (collection R. WAHIS); Angleur (lande de Streupas), 15 et 17.VI.1988, 5 femelles de la première génération, dans une chênaie calcicole ainsi que dans une lande à myrtille récemment incendiée.

Les *Caliroa* précités ont été identifiés au moyen de la clé et des critères biométriques présentés par H. CHEVIN (loc. cit. et *Bull. mens. Soc. linn. Lyon*, 55, 1986: 339-340). Tous les exemplaires de *C. cinxia* et de *C. varipes* ont été récoltés par piégeage au moyen de bacs colorés de teinte jaune. Cette technique apparaît intéressante pour obtenir des renseignements permettant de compléter deux distributions géographiques encore bien mal connues et pour savoir également si *Caliroa tremulae* CHEVIN, trouvée dans différents départements français, dont celui des Yvelines, est aussi présente dans les peupleraies de Belgique.

**Recension / Recensie.**

CASALE, Achille - Revisione degli Sphodrini (Coleoptera, Carabidae, Sphodrini). Monografia V. Museo Regionale di Scienze Naturali, Via Maria Vittoria 13, Torino, 1988, 1024 pp., 1401 figs, 90.000 Lire.

Les Sphodrinae sont des Carabides de taille moyenne ou assez grande, presque exclusivement euro-asiatiques. Ils peuplent toute l'Europe (à l'exclusion de l'extrême nord) ainsi qu'une grande partie de l'Asie paléarctique jusqu'au centre de la Chine et le nord de l'Inde, n'atteignant pas le tropique du Capricorne, ainsi que l'Afrique du Nord et les îles Canaries. Un seul genre, monospécifique et très aberrant, a été récemment découvert dans une grotte du nord du Mexique, tandis qu'une espèce est devenue subcosmopolite, largement transportée par l'homme. Ce sont des Insectes généralement lucifuges, lapidicoles, orophiles, endogés ou cavernicoles.

La position systématique du groupe est complexe, intermédiaire entre les Ptérostichines et les Platynines, plus proche de ces derniers; leur définition, leur composition ainsi que leurs subdivisions ont donné lieu à de nombreuses controverses. Plusieurs travaux ont été consacrés à leur sujet, notamment par JEANNEL (1914, 1937), LINDROTH (1956), HABU (1978) et LIEBHERR (1986); moi-même, lors de ma révision des Platyninae de Madagascar (1985), me suis penché sur ce problème, ce qui me permet d'apprécier tout particulièrement le travail dont il est question ici.

Le Dr A. CASALE, bien connu par ses remarquables travaux sur divers groupes de la famille, a entrepris de mettre en ordre les questions en suspens et d'élaborer une synthèse de tout ce qui a été écrit jusqu'à présent, en y ajoutant d'importantes indications inédites, fruit de ses longues et minutieuses recherches, ce qui mettra certainement un point final à bien des discussions. Après une importante présentation de l'ensemble des Sphodrinae, de leurs affinités et de leurs composantes, il nous donne aujourd'hui une monographie des Sphodrini « vrais », en les définissant d'une façon précise et convaincante, après les avoir séparés des autres sous-tribus, toutes bien caractérisées et en décrivant d'une

manière détaillée tous les genres et toutes les espèces.

Dans un magistral ouvrage d'un millier de pages et que j'ai eu l'honneur de préfacier, l'auteur traite clairement et avec concision de ce groupe qui comprend 269 espèces, dont certaines polytypiques, après avoir établi de nombreuses synonymies basées sur l'examen des types et décrit beaucoup d'espèces nouvelles. La partie systématique est traitée d'une façon remarquable, avec d'impeccables tableaux dichotomiques, des descriptions très précises et très complètes et des indications chorologiques détaillées. Mais en plus il s'est attaché à clarifier la position exacte non seulement des Sphodrina mais aussi de tous les groupes voisins.

La morphologie larvaire et la biologie occupent également une partie importante, ainsi que la biogéographie et la phylogénie. Une abondante iconographie, très bien exécutée augmente la valeur du travail.

L'ouvrage absolument remarquable du Dr CASALE mérite tous les éloges; c'est là un modèle à suivre qui rendra un éminent service à tous les carabidologues et classe définitivement l'auteur parmi les meilleurs spécialistes de la famille.

P. BASILEWSKY

## RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS

### Dispositions générales

Seuls les membres en règle de cotisation sont autorisés à publier dans les '*Bulletin & Annales*'; le manuscrit doit être approuvé par le Conseil de la Société et ne pas avoir déjà été publié ou déposé auprès d'une autre revue; cela implique que l'auteur cède les droits de copyright aux *Bull. Anns Soc. r. belge Ent.* dès que le manuscrit est accepté pour publication.

Tout manuscrit non conforme aux prescriptions ci-dessous sera renvoyé à l'auteur ou aux co-auteurs. Les articles ne sont acceptés qu'après avis d'un ou plusieurs lecteurs; le comité de lecture est composé des membres du conseil et éventuellement de personnes qu'il invite, dans le souci d'une présentation optimale et du respect de la déontologie scientifique; les articles sont publiés sous la responsabilité des auteurs. La décision (acceptations, refus, demande d'amélioration) sera notifiée aux auteurs au plus tard trois mois après dépôt du manuscrit. Tout ajout ou modification apportés par les auteurs à la deuxième épreuve typographique leur seront comptés. Chaque article donne droit à trente tirés à part gratuits.

### Présentation du manuscrit

Les manuscrits doivent être déposés en 2 exemplaires, y compris une copie des illustrations et des tableaux. Ils seront dactylographiés sur une seule face de papier de format DIN A4, en double interligne, avec une marge à gauche d'environ 3 cm; les pages seront numérotées à partir de la page de titre; les paragraphes commenceront par un alinéa net. Les auteurs respecteront les règles du Code international de Nomenclature zoologique et sont priés de prendre leurs précautions afin que les holotypes des espèces décrites dans les *Bulletin & Annales* soient déposés dans un musée ou une institution officielle. Pour les descriptions de nouveaux taxons, l'établissement de nouveaux synonymes, nouveaux homonymes, nouvelles combinaisons, etc., ils emploieront les abréviations sp. n., gen. n., trib. n., syn. n., comb. n., nom. n., etc. Pour les nouvelles combinaisons, le genre d'origine sera cité. Lors de la première citation d'un taxon, le nom complet devrait toujours être suivi du nom du parrain et de la date, séparés par une virgule, avec ou sans parenthèses selon les prescriptions du Code. On évitera de citer des espèces sans faire précéder le nom spécifique d'au moins l'initiale du nom générique.

La page de titre (p. 1) comprendra le titre complet, avec entre parenthèses l'ordre et la famille du groupe traité, ainsi que le nom et l'adresse de l'auteur ou ceux des co-auteurs. La page 2 est réservée à un résumé, dans la langue de l'article, éventuellement suivi d'un résumé dans une autre langue nationale et en anglais, de préférence de moins de 200 mots. Enfin, quelques 'mots-clés' seront ajoutés pour assurer à l'article une bonne analyse bibliographique.

Le texte proprement dit commencera à la page 3. Selon les sujets traités, les chapitres suivants pourraient être développés: introduction, matériaux et méthodes, résultats, systématique, discussion. Les paragraphes commenceront par un alinéa et les noms scientifiques seront soulignés une fois (ils seront aussi publiés en italiques). Les titres de chapitres et paragraphes ne seront pas soulignés: le corps typographique sera choisi par le metteur en page.

Dans le texte, les références aux autres auteurs se feront selon les modèles suivants: SMITH (1969), (SMITH, 1969), SMITH (1969, 1985), (SMITH, 1969; BROWN, 1971), SMITH (1969) et BROWN (1976), BLACK & WHITE (1945), et, pour plus de deux auteurs: SMITH *et al.* (1979).

Dans les données de capture, il convient de citer les mois en chiffres romains (II.IV.1928); ailleurs, il est recommandé de les écrire en toutes lettres (le 11 avril 1928).

Les éventuels remerciements seront concis et précéderont la bibliographie.

Bibliographie: tout article comprendra la liste de tous les ouvrages cités dans le texte; les titres des revues seront abrégés conformément au 'World List of scientific Periodicals'; pour les articles encore en cours d'impression, le nom de la revue seul sera mentionné, suivi de '(sous presse)'. Les références bibliographiques seront rangées suivant l'ordre alphabétique des noms d'auteurs, et pour ceux-ci par ordre chronologique, selon les exemples suivants:

FAIN, A. & LUKOSCHUS, F. S., 1971. - Parasitic Mites of Surinam; XV. Nasal Ereyetid Mites of Bats with a key of the known species. *Bull. Anns Soc. r. belge Ent.* 107: 284-297.

HENNIG, W., 1966. - *Phylogenetic Systematics*. University of Illinois Press, Urbana, 263 pp.

On fournira les légendes des illustrations et des tableaux sur une page séparée.

Les illustrations: elles seront numérotées dans une seule série continue et les grossissements seront indiqués par une échelle ou mentionnés dans les légendes. Lors du montage, il sera tenu compte de la justification de la revue: 11,7 cm X 17,2 cm. Les auteurs ont intérêt à indiquer, sur le manuscrit, l'emplacement approximatif des planches ainsi que le pourcentage de la réduction. L'impression des photos et illustrations qui requièrent une technique spéciale sera portée en compte aux auteurs.